



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN	BURKINA FASO	CÔTE D'IVOIRE	GUINEE BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
Tel : 229 312126	Tel : 226 308773	Tel : 225 20326685	Tel : 225 20326686	Tel : 223 232354	Tel : 227 736692	Tel : 221 8211518	Tel : 228 212305

AVIS N° 145 - 2014 / BRVM / DG

BANK OF AFRICA - SENEGAL

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de la **BANK OF AFRICA - SENEGAL**, admise au Premier Compartiment de la BRVM, aura lieu le **mercredi 10 décembre 2014**.

BANK OF AFRICA - SENEGAL, en abrégé **BOA-SENEGAL**, est une société anonyme de droit sénégalais avec Conseil d'Administration créée le 25 janvier 2001 et septième des Bank Of Africa à démarrer ses activités. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Dakar sous le numéro SNDKR 2001 B 211, son siège social est situé à Dakar, Immeuble ELAN, Route de NGOR, Zone 12, ALMADIES, B.P. 1992 DAKAR - SENEGAL, Tél. +221 33 865 64 64 / 67, Fax : +221 33 820 42 83, www.bank-of-africa.net.

La Banque a été créée à l'initiative de la société BOA GROUP, anciennement dénommée AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH), sur le principe d'une banque commerciale entièrement privée, ouverte au grand public, basée sur un actionnariat diversifié et sur la participation de partenaires extérieurs crédibles et expérimentés.

Elle a ouvert ses portes au public le 8 octobre 2001 et développe une image de banque généraliste, faisant partie d'un ensemble fortement implanté dans la sous-région et enraciné, grâce à son actionnariat national, dans le tissu économique du pays.

BOA-SENEGAL a pour objet de faire, au SENEGAL ou en tout autre pays, soit pour son propre compte, soit pour celui de tiers ou en participations, et sous quelque forme que ce soit, toute opération de banque, de finance et de crédit, au moyen de fonds reçus du public, des actionnaires et de banques, à vue, à terme ou à préavis, productifs ou non d'intérêts.

A cet effet, elle effectue toutes les opérations d'avance, de prêts et d'escompte, de crédit-bail, de change, de bourse et de commission, de souscription, de soumission, d'achat, de vente et de placement de tous les titres et valeurs, de participation à tout syndicat de gestion de portefeuille et de fonds de placement, d'activité de conseil financier, commercial ou autres, d'émission de bons ou d'obligations.

La diffusion des 200 000 actions BOA-SENEGAL dans le public ayant eu lieu du 23 octobre au 21 novembre 2014, aux prix de 25 000 FCFA et de 30 000 FCFA par action, la procédure d'introduction qui sera retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire**.

Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente de la clientèle avec un cours de référence fixé à **30 000 F CFA**.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est : **BOAS**.

La SGI ACTIBOURSE est responsable de l'introduction en bourse des actions **BOA-SENEGAL**.

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'information ou obtenir plus d'information sur BOA-SENEGAL sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ACTIBOURSE, 08 BP 0879 Cotonou- BENIN, Tél. : (229) 21 31 53 43, Fax : (229) 21 31 78 00, e-mail : informations@boa-actibourse.com ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 novembre 2014.

Pour le Directeur Général,
Le Secrétaire Général,
Chargé de l'Interim



Abdelkader N'DIAYE